



LE COMMISSARIAT INTERMINISTÉRIEL INFLUENZA

**COMMUNIQUE**  
**21/06/2009**

**Grippe A/H1N1, état de la situation en Belgique au 21/06 :  
deux nouveaux cas confirmé en Belgique**

Le Commissariat interministériel Influenza annonce qu'après une série d'analyses, deux nouveaux cas de grippe A/H1N1 a été confirmé aujourd'hui en Belgique.

Les deux cas ont voyagé en République Dominicaine et sont rentrés à Bruxelles le jeudi 18/06, sur le même vol que le jeune homme du Brabant flamand qui avait été testé positif au virus de la grippe A/H1N1 le vendredi 19/06 et que la dame du Hainaut testée positive hier.

Le premier cas est une femme de la province de Namur. Cette dame a ressenti les premiers symptômes grippaux le jour de son retour, ce qui indique qu'elle n'aurait pas contracté le virus durant le vol, mais qu'elle avait déjà été contaminée lors de son séjour. Elle a contacté son médecin traitant le samedi 20 juin, qui a, en concertation avec l'inspecteur d'hygiène de la communauté, décidé d'envoyer un échantillon au laboratoire. Dans l'après-midi de ce dimanche 21 juin, il s'est avéré que la femme était positive à la grippe A/H1N1. Elle est actuellement isolée chez elle et reçoit un traitement antiviral. Depuis son retour, elle a eu un contact étroit avec 8 personnes qui sont isolées chez elles et reçoivent un traitement préventif à base de médicaments antiviraux.

Le deuxième cas est une femme de la province du Brabant flamand. Cette dame a ressenti les premiers symptômes grippaux le vendredi 19 juin, ce qui indique qu'elle aurait probablement été contaminée durant le vol. Elle a contacté son médecin traitant le samedi 20 juin, qui a, en concertation avec l'inspecteur d'hygiène de la communauté, décidé d'envoyer un échantillon au laboratoire. Dans l'après-midi de ce dimanche 21 juin, il s'est avéré que la femme était positive à la grippe A/H1N1. Elle est actuellement isolée chez elle et reçoit un traitement antiviral. Depuis son retour, elle a eu un contact étroit avec 10 personnes (famille, amis, voisins) qui sont isolées chez elles et reçoivent un traitement préventif à base de médicaments antiviraux.

Les autres passagers de ce vol considérés comme contacts proches de ces malades sont contactés par les autorités sanitaires et il leur est demandé de suivre attentivement leur état de santé jusqu'au 24 juin inclus.

La Belgique compte à ce jour 30 cas de grippe A/H1N1.

Le Commissariat interministériel Influenza suit de très près tous les cas suspects de grippe A/H1N1 dans notre pays et continue d'informer la presse quotidiennement de l'état de la situation.